

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
du 17 mars 2021**

| N° de la délibération | Nombre de membres du Comité | Nombre de présents | | Quorum (article 11 des statuts modifiés) |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------|------------|--|
| | | Titulaires | Suppléants | |
| 1059 | 20 | 11 | 1 | 7 |

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **mercredi 17 mars 2021 à 14 h à SAINT-LO**, au Conseil départemental, en présentiel et visio-conférence, sur convocation du 9 mars 2021.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Jean LEPETIT

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

En présentiel

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL

M. Jean-Paul FORTIN, canton la Hague

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville, 1^{ère} Vice-Présidente

M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire

En visioconférence

M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville

M. Gilles LELONG, canton Tournelville

Délégués des EPCI titulaires et suppléante

En présentiel

M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

En visioconférence

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes

M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires :

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Céline LAUTOUR, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

Participation du SMEL au projet de « Mutualisation des données des entreprises de mareyage normandes de contaminants chimiques et environnementaux des produits de la pêche » (OBSMAR) – phase 1

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du 17 mars 2021 explicité en séance ;

Considérant l'intérêt de créer sur le territoire normand, un observatoire pilote des données d'auto-contrôles « contaminants chimiques et environnementaux » mutualisé entre opérateurs mareyeurs, devant assurer une surveillance vigilante des produits de la pêche ;

Le Comité du SMEL, à l'unanimité des participants,

Décide la réalisation par le SMEL du volet 1 du programme « Mutualisation des données des entreprises de mareyage normandes de contaminants chimiques et environnementaux des produits de la pêche » (OBSMAR), consistant en une analyse bibliographique et documentaire, dont le coût prévisionnel est évalué à 13 200 €, avec la possibilité d'une demande de soutien financier au CENOPAC, estimée à 6 600 € ;

Autorise le Président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce projet (demande d'aide financière, conventions, ...).

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET

*

